



Bienvenue à tous





Présentation du projet de l'implantation de 3 éoliennes, sur le parc d'activités économiques des Plénesses

Réunion d'information Publique, Thimister-Clermont
15/05/2019

Ordre du jour de la réunion

- 20h00 Accueil
- 20h10 Contexte de la réunion
- 20h15 Présentation du projet de Ventis sa
- 20h35 Présentation Sertius sur l'étude des Incidences sur l'environnement
- 20h50 Questions / réponses
- 21h30 Conclusions et drink

Présentation des participants

- La présidence (Monsieur Lambert Demonceau) et le secrétariat de cette réunion sont assurés par la commune de Thimister-Clermont, conformément au Code de l'Environnement
- Auteur de l'étude d'incidences: Sertius - représenté par M. Gilles Delfosse
- Demandeur: Ventis sa
- Modérateur de la réunion: Mme. Betty Milano

Objectifs de la réunion d'information

- Permettre au développeur de présenter son projet au public
- Permettre au public de s'informer, d'émettre ses observations et suggestions
- Mettre en évidence certains points à aborder lors de la réalisation de l'étude des Incidences sur l'Environnement
- Présenter des alternatives techniques pouvant être raisonnablement envisagées par le demandeur
 - > faire bénéficier de leur connaissance de terrain pour alimenter la réflexion de l'auteur d'étude d'incidences et des techniciens

→ Réunion encadrée par le code de l'environnement

Contexte de la réunion d'information publique

Étapes de développement

- **Réunion d'information publique**

- Dans un délais de 15 jours (**jusqu'au 30 mai 2019**) :
- Adresser par écrit vos suggestions et observations destinées à l'étude d'incidences:
- -Au Collège communal de Thimister-Clermont: Centre 2 à 4890 Thimister-Clermont
- -Copie à l'auteur du projet : Ventis sa- Chaussée de Lille 353 à 7500 Tournai
- Pour être valables, les observations transmises doivent obligatoirement comporter le nom et l'adresse de l'expéditeur

Avis et études préalables

Réunion d'information

Etude d'incidences sur l'environnement

Finalisation du projet

Demande de permis

Enquête publique

Avis organismes consultatifs et commune

Instruction du dossier de permis

Présentation de Ventis

- Auteur du projet: Ventis SA
 - Ventis, société 100% wallonne
 - Créée et gérée par Pierre et Benoît Mat
- =Active dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens en Région Wallonne et en France

Les réalisations de Ventis

- 100 MW exploités en Belgique et en France
- 16 MW en partenariat public-citoyen (coopérative, intercommunale, commune,...)
- Exploitation en RW:
 - Parc éolien de Dour-Quiévrain (2005)
 - Parc éolien de Quévy (2008)
 - Parc éolien de Tournai (2010)
 - Parc éolien de Frasnes-lez-Anvaing (2012)
 - Parc éolien de La Louvière (2016)
 - Parc éolien de Nivelles en 2017

Le Projet éolien des Plénesses

- Contexte général: Réchauffement de la planète, raréfaction des ressources fossiles, transition énergétique
- S'inscrit dans le contexte international (protocole de Kyoto, COP 21), national, régional, local favorable à l'utilisation rationnelle de l'énergie et au développement des énergies renouvelables
- Rentre dans le cadre des objectifs wallons du PNEC (Plan National Energie Climat) 2030:
 - 23,6% d'énergie renouvelable dans la consommation finale
 - 4600 GWh/an en éolien wallon

Le Projet éolien des Plénesses

- Actuellement : 872 MW éolien en Wallonie
- Pour 2020 : la trajectoire liée aux enveloppes correspond à 1150 MW, soit 2400 GWh/an à produire par l'éolien en Wallonie
- Valorisation des ressources naturelles et de l'environnement
- L'énergie éolienne, **inépuisable, locale, sans émission de CO₂, réversible et sans déchet** est une des solutions pour l'avenir

Le Projet éolien des Plénesses

- ◆ 2011 : Réalisation des études préalables
- ◆ 2013 : RIP
- ◆ Sept. 2014 : Dépôt demande de permis unique
- ◆ Juin 2015 : Permis refusé par le Ministre eu égard au risque d'instabilité en l'absence d'essais géotechniques préalables
- ◆ Janvier 2019: Adaptation et relance du projet
- ◆ 15 mai 2019: Réunion d'information préalable

Le Projet éolien des Plénesses

- Projet : installation de 3 éoliennes
- Hauteur totale max. 150 m en bout de pales (faisant ce choix et situé en zone de cat E, aucun balisage n'est requis)
- Puissance unitaire entre 2,35 et 3,6 MW
- Choix du modèle pas encore fixé
- Localisé dans la ZAE des Plénesses et sur un terrain agricole en bordure du zoning
- un projet présentant une intégration visuelle cohérente et une incidence sonore réduite (à analyser par le bureau d'études)¹²

Atouts du projet

- Bon gisement éolien
- Principe d'aménagement du territoire : regroupement des installations aux infrastructures existantes (dans ZAE, le long de l'autoroute et de la ligne TGV, ligne HT, ce qui permet une minimisation des incidences environnementales
- Facilité logistique: utilisation de l'autoroute et des accès existants
- Respect du cadre de référence
 - Distances par rapport aux zones d'habitats > 600 m
 - Intégration des contraintes techniques (distance autoroute, lignes HT, IBPT, Défense, Belgocontrol, DGTA)
 - Distances entre les éoliennes

Le Projet éolien 2014 des Plénesses



Le Projet éolien 2019 des Plénesses



Projet éolien Les
Plénesses

Plan situation

Légende

● Eoliennes_122018

Date: 14/05/2019

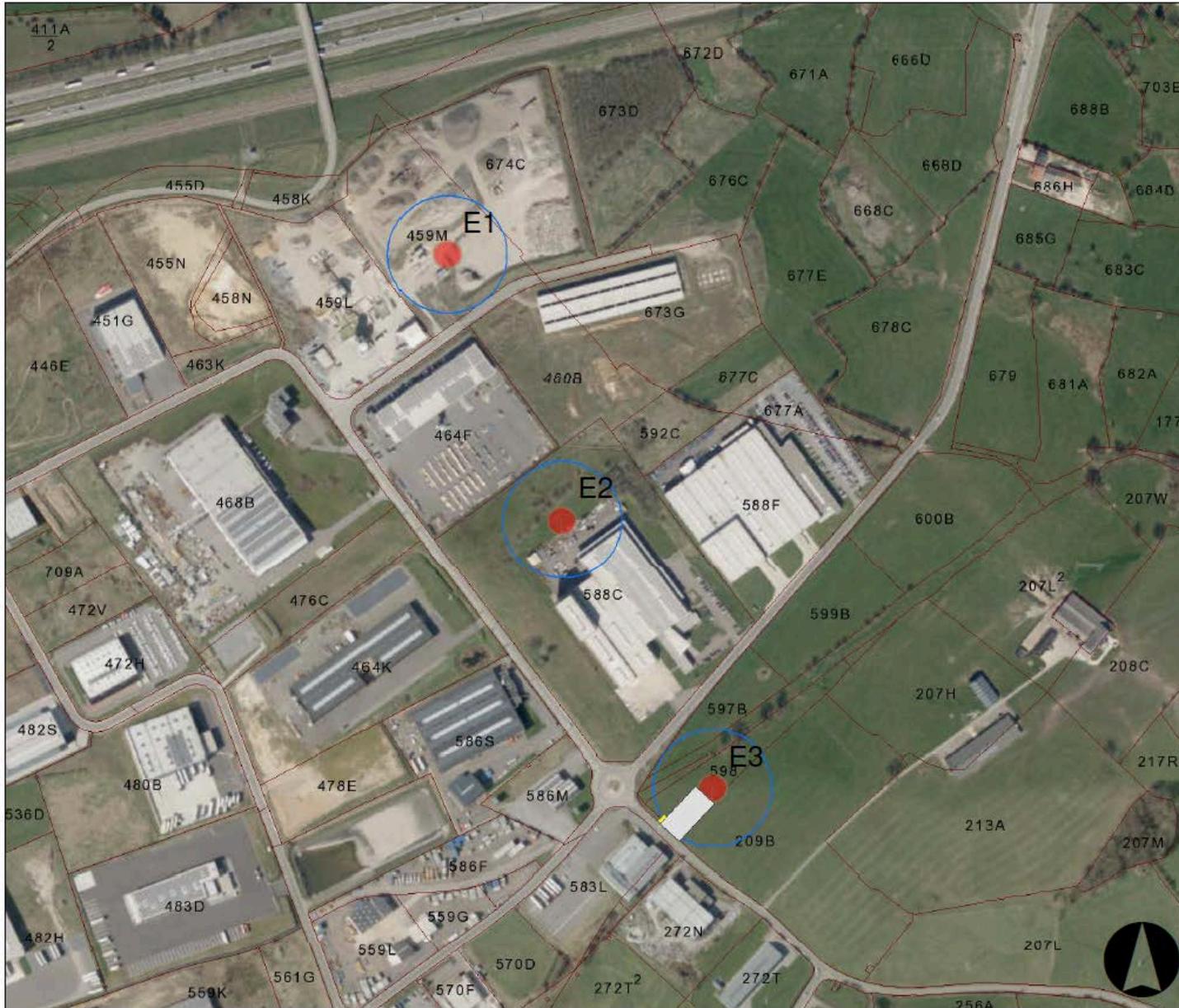
0 50 100 200
Meters

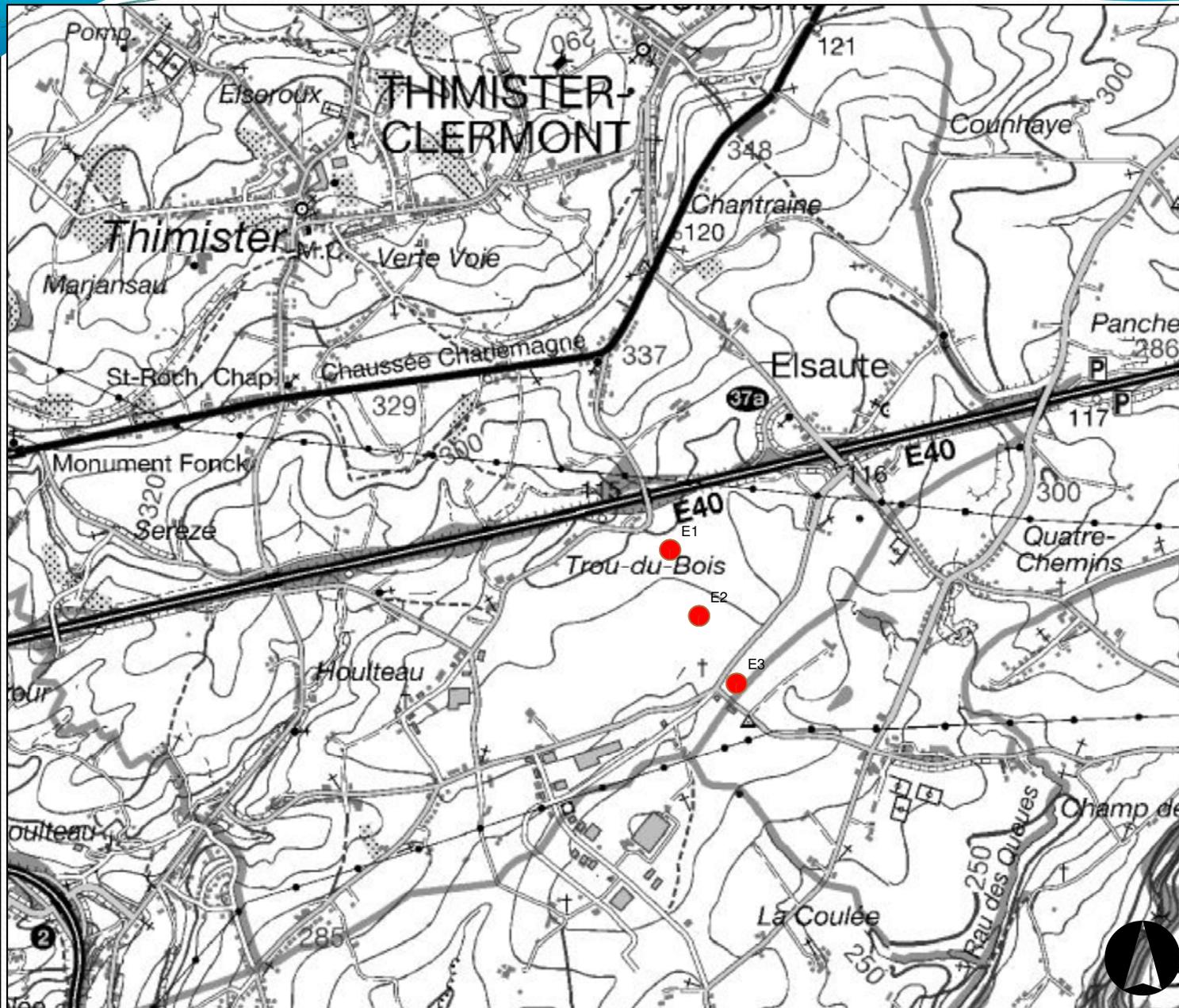
1



VENTIS
ENERGIES NOUVELLES

Le Projet éolien 2019 des Plénesses





Projet éolien Les Plénesses

Plan situation

Légende

- Eoliennes_122018

Date: 14/05/2019

05000200
 Meters

1



Direction NORD
Projet Les Plénesses



Google Earth
© 2016 Google
© 2009 GeoBasis-DEMG

Plénesses



100 m

Direction EST
Projet Les Plénesses



Eisaute

Quatre-Chemins

Google Earth

© 2018 Google
© 2009 GeoBasis-DE/BKG



100 m

Direction SUD

Projet Les Plénesses



Google Earth

© 2018 Google
© 2009 GeoBasis-DE/BKG



100 m



Direction OUEST
Projet Les Plénesses



Google Earth

© 2018 Google
© 2009 GeoBasis-DEBKG

100 m



Le Projet éolien: avantages environnementaux

- La production électrique moyenne prévue sera de 6,6 millions de kWh /an par éolienne soit 20 millions de kWh/an pour ces 3 éoliennes = consommation de 5.400 foyers (sur base de la consommation annuelle de 3.700 kWh / foyer)
- Raccordement en ligne directe pour 2 éoliennes ce qui permet l'autoconsommation, le reste de la production est injecté sur le GRD
- Réduction annuelle d'émissions atmosphériques
 - 8850T CO2 (par rapport aux centrales au gaz 454 g/kWh) = 4290 ford fiesta parcourant 20.000 km
 - SO2 et Nox
- Gains environnementaux du parc éolien
 - Préservation des énergies fossiles
 - Technologie certifiée, sûre, éprouvée
 - Pas de déchets
- Diminution de la dépendance énergétique

Contact

Ventis sa

Chaussée de Lille 353

7500 Tournai

P. & B. MAT

info@ventis.eu

www.ventis.eu





MERCI
DE VOTRE
PARTICIPATION

Projet éolien Les Plénesses

Contraintes locales

Légende

-  Eoliennes_122018
-  Ligne HT existante
-  Ligne HT en projet
-  Lignes électriques HT +180m
-  Zones_Habitat
-  Zones Habitat +600m
-  Habitat Isolé
-  Habitat Isolé +400m

Date: 14/05/2019

0 50 100 200
Meters

1

VENTIS
ÉNERGIES NOUVELLES

